

LES SERVICES

TRANSPORT SCOLAIRE



Le transport scolaire fonctionne sous la responsabilité du Conseil Régional. Les inscriptions sont à effectuer sur le site Alé'Op : aleop.paysdelaloire.fr
La navette du midi fonctionne sous la responsabilité de l'OGEC de St Avaugourd.

Le car « navette » pour La Boissière part de St-Avaugourd à 8H40 et repart de la Boissière à 8H 55, au plus tard.

RESTAURANT SCOLAIRE

A la Boissière des Landes comme à St Avaugourd des Landes le restaurant est municipal.

- Pour St Avaugourd des Landes : Les tickets sont à acheter à la mairie.
Repas : 3,40 euros
- Pour La Boissière des Landes : Paiement par prélèvement, chèque ou espèce.
Repas : 3.25 euros

ACCUEIL PERISCOLAIRE

A la Boissière des Landes

La garderie fonctionne sous la responsabilité de la mairie de 7 h 30 à 9h le matin et de 16h30 à 18 h 45.

A St Avaugourd des Landes

La garderie fonctionne sous la responsabilité de la mairie de St Avaugourd de 7h15 à 9h le matin et de 16h30 à 18h45 le soir.
Prix garderie par jour : 2 euros

Le paiement de la garderie se fera directement à la mairie de la Boissière ou à la mairie de St Avaugourd de façon mensuelle.